

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 30 SEPTEMBRE 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 40

Tous les délégués, sauf

Mme CABIROL DE SAINT GEORGES, MM. HERRLE, LIEHN, (excusés) qui
étaient représentés respectivement par M. SILVA, M. VOGEL et
Mme ALIBERTI.

Mme WEISS, M. GANGLOFF, M. ZINCK, Mme GESANG, M. KLIPFEL Cl.,
(excusés), MM. AMRHEIN, MESSMER, MERG.

DEL. N° 107/2002

OBJET : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 3 – EXERCICE 2002

Le Président informe le Conseil Communautaire de la décision modificative à apporter au budget « Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer » de l'exercice 2002.

- VU le budget primitif 2002
- VU les décisions modificatives n° 1 et n° 2
- **CONSIDERANT** les propositions du Président

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

**. d'approuver et d'apporter la modification budgétaire n° 3 au budget
« Communauté de Communes Vallée de la Sauer » de l'exercice 2002 (voir
annexe à la présente délibération) ;**

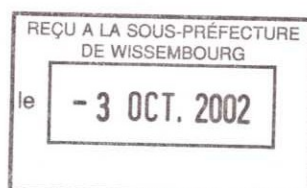
**. d'autoriser le Président à suivre toutes démarches et à signer tous
documents se rapportant à cette décision modificative budgétaire de
l'exercice 2002.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 1^{er} octobre 2002

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

Décisions modificatives

Du n°00000003 au n°00000003

(en Euros)

Numéro	Date	Motif						
00000003	30/09/2002	Décision modificative n° 3						
Sens Article	Chapitre	Fonction	Opération	Programme	Montant dép.	Montant rec.		
Dép 020		Dépenses imprévues			-50 000.00			
Rec 021		Virement de la section de fonctionnement				-50 000.00		
Dép 67442		Subv aux régies dotées de la personn morale			50 000.00			
Dép 023		Virement à la section d'investissement			-50 000.00			
					Totaux	-50 000.00	-50 000.00	
					Solde	0.00		